

Formation

Les contrats de travail

Durée : 2 jours (14h heures)

Tarif inter : 1435 € HT

Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

Public

DRH, RRH. Collaborateurs des services RH, administration du personnel.

Prérequis

Aucun

Programme de la formation

1. S'approprier la réglementation en matière de contrats de travail

CDI, travail temporaire : dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles Temps partiel : les exigences conventionnelles et jurisprudentielles Vérifications préalables et indispensables avant l'engagement Durée et renouvellement de la période d'essai : conditions de validité Information concernant la convention collective

2. Insérer les clauses protectrices des intérêts de l'entreprise

Clause de non-concurrence Clauses de discrétion et de secret professionnel Clause d'exclusivité de services Clause de dédit-formation

3. Sécuriser la rédaction d'un contrat à durée indéterminée

Respecter les clauses obligatoires. Rédiger les clauses de souplesse : mobilité géographique, objectifs, télétravail. Maîtriser les clauses sensibles (non-concurrence, dédit-formation, ...). Gérer la période d'essai.

4. Sécuriser le Contrat à Durée Déterminée (CDD) et le Contrat de Travail Temporaire (CTT)

Cas de recours et interdictions Durée et renouvellement des contrats Succession des contrats : comment éviter la requalification ? Statut et droits du salarié en CDD, en CTT Cas de rupture anticipée et versement de l'indemnité de précarité Les ajustements envisageables par accords de branche suite aux ordonnances Macron

5. Maîtriser le contrat de travail à temps partiel

Clauses obligatoires du contrat à temps partiel Impacts de la loi de sécurisation de l'emploi et assouplissements envisagés

6. Maîtriser le contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Formalisme de ce type de contrat

7. Modifier le contrat de travail : souplesse et contraintes des avenants

Distinguer modifications du contrat et conditions d'exécution du contrat. Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération. Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée. Respecter les procédures et rédiger les avenants. Conséquences du refus du salarié. Rupture anticipée du CDD Rupture du CDI : à l'initiative du salarié, à l'initiative de l'employeur, la rupture conventionnelle

Objectifs

- Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail.
- Choisir le contrat adapté et le conclure en toute sécurité juridique.
- Identifier la spécificité de chaque type de clause et rédiger les clauses sensibles.
- Cerner toutes les conséquences de la modification du contrat
- Recourir aux CDD en évitant les contentieux prud'homaux, à l'intérim ou aux contrats aidés.

Modalités pédagogiques

- Formation proposant plus de 80% du temps dédié à la mise en pratique
- Les participants sont invités à apporter leurs propres exemples de contrats
- Formation animée par un avocat expert du droit des contrats de travail
- Entraînement à l'analyse et à la rédaction de clauses sensibles du contrat de travail

Modalités d'évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.